Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 4 (1859)
Heft: 23

Artikel: Quelques mots sur le beau : à propos de l'armée suisse
Autor: Bachelin, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-328895

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

N° 23 **Lausanne, 1er Décembre 1859** **IVe Année.**

SOMMAIRE. — **Quelques mots sur le BEAU, à propos de l'armée suisse.** — **Camp d'Aarberg** *(suite)*. — **Nouvelles et Chronique.** — *SUPPLÉMENT.* — **Campagne d'Italie de 1859** *(suite)*.

QUELQUES MOTS SUR LE *BEAU*[1]

A PROPOS DE L'ARMÉE SUISSE.

Depuis ces dernières années la Suisse militaire est en travail de projets et de réformes, et il est à supposer que dans un temps assez limité il en naîtra un règlement qui réorganisera l'équipement et l'armement de notre armée d'une façon plus appropriée aux nouveaux modes de faire la guerre.

— Le côté essentiellement *pratique* est la base de tous les projets formulés jusqu'à ce jour; à celui-là nous désirerions en voir se joindre un autre, le *beau,* assez négligé en Suisse sur lequel nous voudrions apporter l'attention des conseils réorganisateurs; et, pour ne point effaroucher certaines gens qui vont se récrier à cette idée, expliquons ce que nous entendons par ce mot.

Le beau est un besoin de toute nature civilisée.

Le beau dans le vêtement et la tenue est pour l'homme de guerre une nécessité de son état. C'est une compensation des plus logiques aux fatigues du métier des armes. Ce principe, applicable surtout aux armées permanentes, l'est aussi pour la nôtre, qui est dans des conditions heureuses pour réaliser le type du *beau simple et pratique.*

[1] Ayant l'habitude d'admettre dans la *Revue* l'expression de toutes les opinions, et le projet de nouvelles perturbations dans l'habillement et dans l'équipement de l'armée fédérale étant malheureusement sur le tapis, nous croyons devoir insérer la communication de M. Bachelin, quoique nous soyons peu d'accord avec lui sur l'application de ses idées. Nous trouvons, en général, notre tenue actuelle convenable, aussi belle, aussi simple et aussi pratique que toutes celles que les caprices de la mode mettent aujourd'hui plus en honneur. Dans cette affaire de goûts et de couleurs nous confessons qu'après avoir vu presque toutes les troupes de l'Europe nous n'en connaissons point dont la tenue soit bien supérieure à la nôtre, et que nous n'avons jamais rien vu de plus beau, par exemple, que la compagnie de grenadiers de Lausanne ou que le bataillon vaudois des chasseurs.

La croisée blanche, l'habit et les épaulettes font, à notre avis, un habillement plus élégant, plus militaire et plus commode que la tunique et le ceinturon. Mais la mode!!!.. Que diraient nos grands mères en voyant les crinolines de nos jours!!

Réd.

Cette recherche du beau, même dans son côté le plus absolu, n'est point une question oiseuse tant s'en faut. César, Louis XIV, Napoléon, Nicolas, savaient bien ce que vaut une belle tenue pour leurs troupes et le plus grand soin présidait toujours à leur équipement.

— Quelques mètres de galons, noués en torsades et en tresses, cousus en brandebourgs, font plus que l'on ne pense sur le moral du soldat.

— L'histoire des dernières guerres ne prouve-t-elle pas que les plus beaux régiments sont les meilleurs.

Porter un bel uniforme, n'est-il point un rêve de jeunesse qui envoie à Metz, à Saint-Cyr et à Saumur plus d'élèves que l'amour de l'art militaire.

Ce rêve a fait plus de généraux que l'on ne suppose.

— Pour notre part, nous sommes d'avis que le soldat doit être beau par sa tenue, que l'uniforme doit être pour lui un vêtement dont il soit fier, en dehors du côté qui s'y rattache.

— Nous sommes aussi d'avis que chaque pays doit conserver un stigmate, une forme ou une couleur dominante dans son équipement.

Le pantalon garance, la tunique blanche, l'habit rouge, le casque en cuir bouilli avec sa pointe de cuivre, sont des caractères devenus typiques auxquels on reconnaît le Français, l'Autrichien, l'Anglais, l'Allemand.

Pour notre armée, qui emprunte ses modes aux grandes puissances, le caractère particulier n'est à notre avis que dans un détail, le *brassard fédéral;* supprimez ce détail, elle deviendra banale et ressemblera à toutes les autres.

A côté de ce détail, mentionnons l'uniforme des officiers fédéraux, celui des médecins, deux des plus beaux, sans contredit, dans les armées d'Europe et qu'un des projets dont nous parlions, propose de changer, — pourquoi? nous l'ignorons, — et le corps des carabiniers, le corps distinctif de la Suisse, auquel elle doit un rang honorable dans l'opinion militaire de l'étranger. Voilà où est le beau et le caractéristique de notre armée.

Le reste ressemble aux originaux dont il est la copie. L'artillerie émane de la France, la cavalerie de la Bavière, l'infanterie tient de l'Allemagne et de la France selon que les bataillons sont de cantons allemands ou français. Certaines compagnies vaudoises de grenadiers rappellent les voltigeurs actuels de la garde impériale.

— Il est évident que si en général nos soldats manquent d'allure, cela tient à ce que ce ne sont que des milices, mais leur équipement y est aussi pour beaucoup, et à ce propos nous en citerons quelques particularités vicieuses que nous espérons voir bientôt disparaître.

— La capote qui est maintenant le vêtement le plus usuel et le plus pratique, péche par trop d'ampleur, le soldat y est perdu et gêné ; les buffleteries et les courroies du sac occasionnent des boursoufflures gênantes à la poitrine et sur les côtés. Son collet rabattu n'est d'aucune utilité. Il serait avantageux qu'il y eût dans les magasins des arsenaux plusieurs numéros de grandeurs pour que le soldat pût choisir.

Dans certains cantons, le ton gris-bleu de la capote est trop positif, trop cru; l'écarlate du collet, trop voyant aussi, tranche sur ce ton d'une façon outrecuidante. Il suffirait de faire entrer un peu de rouge dans la composition du gris-bleu pour les rendre plus neutre et plus agréable à l'œil.

— La guêtre de cuir ou de drap portée sur le pantalon doit serrer la cheville du pied et s'arrondir autour du mollet et ne pas être un récipient large et informe dans lequel le pantalon ballotte et n'est point retenu.

— Le vert de l'habit des carabiniers et le gris-bleu du pantalon dit de petite tenue sont deux couleurs disparates qui se heurtent d'une façon désagréable.

— Le col en crin, si gênant, a fait son temps, nous ne pensons pas le voir reparaître chez nous.

— Le shako de feutre noir est trop haut et trop lourd. Si l'on conservait cette coiffure, le drap pourrait remplacer le feutre ; elle deviendrait plus légère et moins coûteuse.

— Que l'on nous permette, à propos de la fourre du shako, une remarque au point de vue pratique. Ne serait-il pas opportun d'y répéter le numéro de la plaque?

— Dans les cantons français, l'épaulette des soldats prend des proportions énormes. L'épaulette doit toujours être légère sinon l'homme paraît lourd. Nous dirons en passant aux partisans de la suppression de l'épaulette qu'elle maintient le sac et empêche le frottement des courroies sur l'épaule.

— Le sabre des officiers d'infanterie, retenu par une courroie passée sous la tunique et sortant d'une fausse poche, est si peu pratique surtout pour les officiers de chasseurs et de carabiniers, qu'il n'est pas besoin de le condamner ici au point de vue du beau.

— Les gants noirs d'ordonnance pour les officiers et la cavalerie suffisent pour assombrir l'uniforme le plus brillant. Le gant de peau de daim, au contraire, le relèverait agréablement.

— Le casque des dragons et des guides est condamné depuis sa naissance par l'opinion publique. C'est une des créations les plus monstrueuses du goût allemand. Cependant, sans le changer entiè-

rement, il y aurait moyen de le rendre plus supportable en remplaçant la chenille qui le surmonte par un cimier de métal ou une pointe en fer de lance.

— Il serait temps, en leur donnant une tenue règlementaire et uniforme, d'empêcher les mascarades ridicules que se permettent les corps de musique de chaque canton.

— Les sacs, gibernes et buffleteries sont bien établis mais un peu gros et lourds.

— La couture des habits n'est pas toujours très soignée. Nous recommandons comme modèles les effets des régiments suisses de Naples.

— Le pantalon actuel des soldats du train et de la cavalerie est tombé en désuétude; espérons qu'il sera remplacé par le pantalon de drap basané seulement depuis le genou jusqu'en bas.

Sans s'être préoccupé du beau, quelques-uns des projets de réforme apportent quelques modifications heureuses au point de vue que nous défendons : la tunique, le ceinturon noir, sont plus élégants, plus harmonieux.

Cet élément du beau à la recherche duquel on sacrifie tout ailleurs, en France particulièrement, semble venir en dernière ligne en Suisse, quelquefois même il paraîtrait n'être pour rien dans les réformes de notre armée.

Sans désirer la voir entrer dans un système d'ornementation coûteux, à l'exemple des grandes puissances de l'Europe, nous serions cependant peinés de la voir devenir trop puritaine d'équipement.

Il y aurait encore bien des choses à condamner, mais nous avons indiqué les principales; ce sont des faits, ils appartiennent à la critique et nous les signalons dans l'espoir que la tenue future de notre armée ne faillira plus aux principes sacrés du *beau*.

Marin, novembre 1859. Aug. BACHELIN.

CAMP D'AARBERG[1]

(Suite.)

Comme la chose ressort des prescriptions et règles générales pour les manœuvres de campagnes renfermées dans notre N° 34[2], le commandant en chef avait adopté le système suivant pour ces exercices : les deux commandants de corps ennemis doivent agir avec la plus grande liberté possible; aucune instruction positive ne doit leur lier les mains. Chacun reçoit la veille communication des dispositions générales pour les manœuvres du jour suivant, mais ni l'un ni l'autre n'est

[1] Voir notre n° 21.

[2] Nos lecteurs se rappelleront que ce renvoi est celui de la *Schweiz : milit. Zeitung*, dont nous ne sommes que les traducteurs. Notre n° 16 correspond à ce n° 34.